

L'objectif de « bon état 2015 », qui a servi de justification aux milliards dépensés pour l'hydromorphologie, n'aura pas les résultats escomptés.

Pas grave: le contribuable a la mémoire courte.

Les autorités en charge de l'eau archivent les dossiers et relancent le précepte: 12 millions d'euros par exemple pour la Dives. Les propriétaires déplorent les coûts exorbitants de la continuité écologique et la remise en cause de leur patrimoine...un scénario national.

Comme la qualité de l'eau ne s'est pas significativement améliorée, le programme des mêmes travaux qui n'ont pas produits leurs effets s'amplifie...une "logique" curieuse!

Mieux: l'échéance discréditée de 2015, brandie à la fois comme une "absolue certitude d'atteinte des objectifs" et une menace si l'eau n'était pas de bonne qualité, serait reportée à 2021... 2027...plus si besoin!

Mais en 2027, cette fois -c'est absolument certain-, les cours d'eau seront en « bon état écologique ».

**Peu importe si le patrimoine est détruit et si l'eau est polluée: ce sont des détails.**

Accueil > Normandie >

## Environnement. Les travaux sur la Dives privent les moulins d'eau

Magny-le-Freule - 22 Août

éouter



ouest  
france

4

Google+

✉

Achetez votre journal  
numérique

La suppression des vannages sur la Dives va rendre à la rivière son aspect naturel, mais condamne les moulins au régime sec. Une association s'insurge sur le coût des travaux.

Afin de redonner à la Dives un bon état écologique, le Syndicat mixte du bassin de la Dives travaille depuis deux ans avec les propriétaires d'une quinzaine de moulins et vannages, sur la Dives, à la mise en conformité de leurs ouvrages, conformément à ce qu'impose la loi sur l'eau au plus tard en 2027.

Ces travaux d'arasement entraînant la suppression des retenues d'eau et des biefs qui alimentent en eau les moulins, ceux-ci risquent de se retrouver à sec. Les propriétaires inquiets de cette situation, qui met en péril leur patrimoine historique, se sont vu proposer toute une série de travaux d'aménagements pour un montant global de 4,3 millions d'euros, afin de palier la baisse des niveaux qui diminuerait en moyenne le flux de 75 %. Bien que pris en charge par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, cette somme scandalise les propriétaires réunis en Association de sauvegarde du patrimoine de la Dives. **"Redonner son caractère naturel à la Dives, c'est louable, indique le président de l'association, mais le coût est exorbitant !"**

Au final, le retour au bon état écologique de la Dives sur toute sa longueur jusqu'à la mer est estimé à 12 millions d'euros.

